

# Web' SANTÉ

## Réduction des micropolluants et adaptation au changement climatique

Agence régionale de Santé  
Agence de l'eau Loire-Bretagne



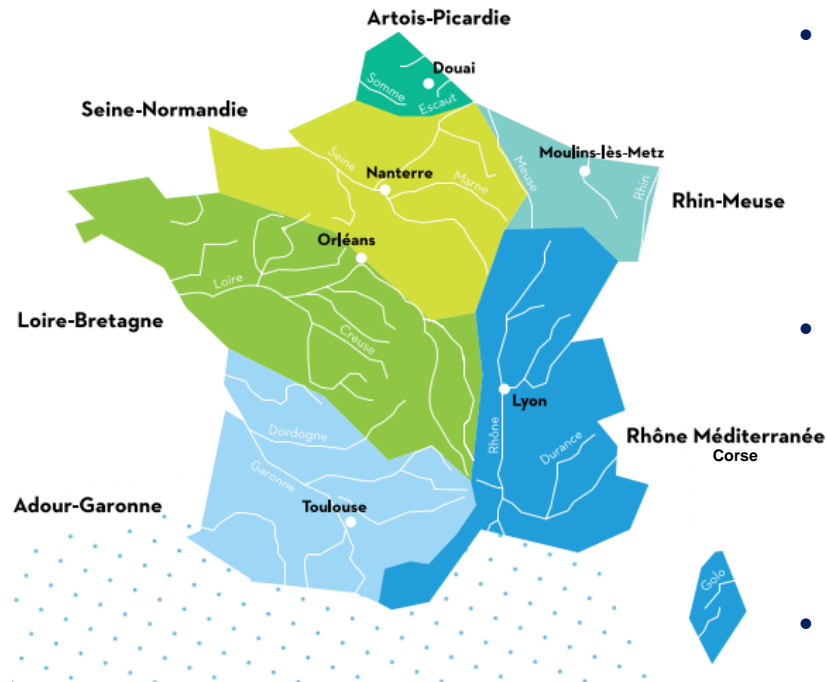
# INTRODUCTION

*Olivier OBRECHT,  
Directeur Général Adjoint,  
ARS Centre-Val-de-Loire coordinatrice du  
bassin Loire-Bretagne*

*Denis ROUSSET,  
Directeur adjoint,  
Direction des politiques d'intervention,  
Agence de l'eau Loire-Bretagne*



# Les agences de l'eau



- **Qui sommes-nous?**

- Etablissements publics avec autonomie financière
- Double tutelle du Ministère de la transition écologique et des finances
- Gestion concertée par bassin versant

- **Principes fondateurs**

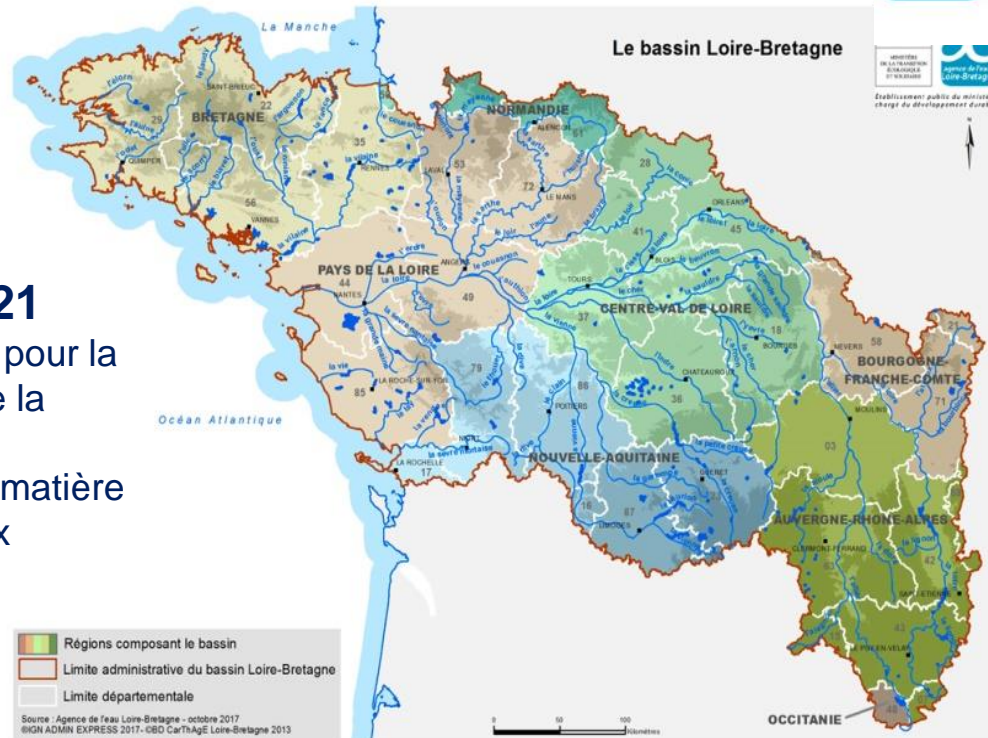
- RECETTES : des redevances perçues auprès de tous les usagers de l'eau
- DEPENSES : des programmes financiers d'intervention pluriannuels : déjà le 11<sup>e</sup> programme !

- **Une gouvernance dédiée**

- Comité de bassin (parlement de l'eau)
- Conseil d'administration

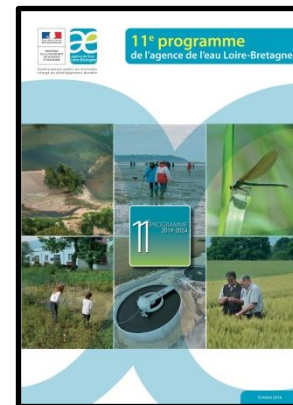
# Les agences de l'eau

- **Un vaste territoire hydrographique**
  - 28 % du territoire métropolitain
- **Un Sdage 2016-2021**
  - Fixe les orientations pour la gestion équilibrée de la ressource
  - Fixe les objectifs en matière de bon état des eaux
- **Un 11<sup>e</sup> programme d'intervention pour la période 2019-2024**



**L'Agence : un partenaire technique et financier pour les maîtres d'ouvrage qui réalisent des travaux/études visant à améliorer la gestion de l'eau**

# Le 11<sup>e</sup> programme d'intervention



# L'AAP plan de reprise

**Dispositif  
provisoire**



[Lien vers page internet dédiée](#)

- **Cadrage général**

- **Dispositif exceptionnel** : 4<sup>e</sup> volet du plan de reprise de l'AELB
- **Objectif** : booster le dispositif d'aide 11<sup>e</sup> programme pour accompagner la reprise d'activité tout en encourageant + particulièrement la réduction des μpolluants
- **Cibles** :
  - Acteurs économiques non agricoles (sites importants)
  - Investissements à court terme
- **Calendrier** : ouvert jusqu'au 30 juin 2021
- **Instruction « au fil de l'eau »** des dossiers déposés en ligne via le portail « Démarches simplifiées »
- **Enveloppe** : 14 M d'€

# L'AAC opérations collectives

Dispositif provisoire



[Lien vers page internet dédiée](#)

- **Cadrage général**

- **Dispositif complémentaire** à l'appel à projet « plan de reprise » destiné aux entreprises
- **Objectif** : Réduire les rejets en micropolluants dans l'eau
- **Cibles** : opérations **collectives/ groupées** territoriales et sectorielles
  - Artisans ou TPE/ PME
  - Investissements et changement de pratique sur le moyen terme
- **Phase de recueil des candidatures de présélection** : jusqu'au 15 mars 2021
- **Jury puis instruction des dossiers de demande d'aide correspondants** : printemps/ été 2021

# Déroulement de la matinée

- **SEQUENCE A / Moins polluer et s'adapter aux effets du changement climatique : la politique de l'agence de l'eau**
  - Lutter contre les pollutions
  - Economiser l'eau
  - Gérer les eaux pluviales à la source
- **SEQUENCE B / Réduire les rejets en micropolluants des établissements hospitaliers**
  - L'expérience SIPIBEL du CH Léman : comment intégrer et limiter l'influence de la santé des humains sur la santé de l'environnement? Le cas particulier des médicaments
  - L'expérience du CH de Hyères : réduire la consommation de biocides dans des établissements de santé et médico-sociaux



## SEQUENCE A

# MOINS POLLUER ET S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LA POLITIQUE D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU



# LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS

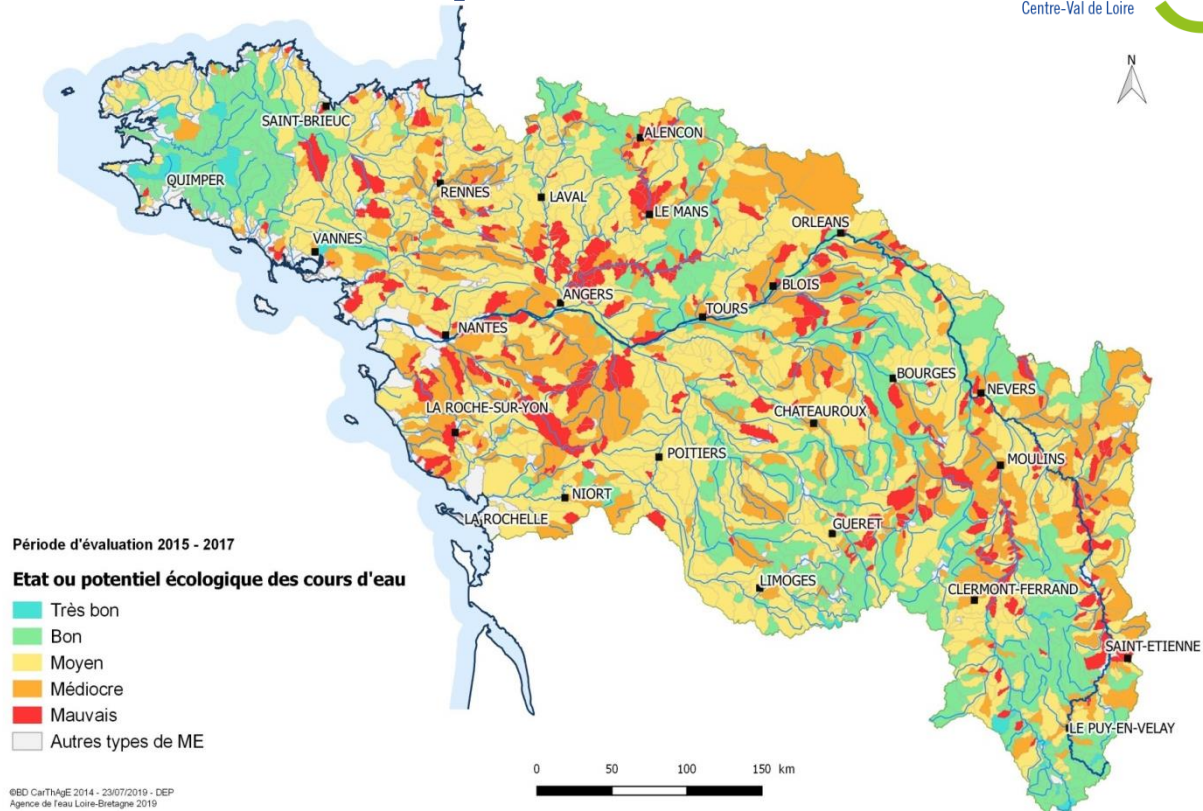
Enjeux du 11<sup>e</sup> programme et modalités d'aide déployées

*Amélie HEUZÉ*

*Chargée de mission activités économiques non agricoles,  
Agence de l'eau Loire-Bretagne*



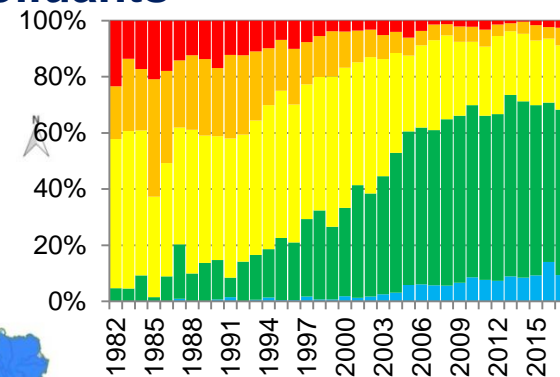
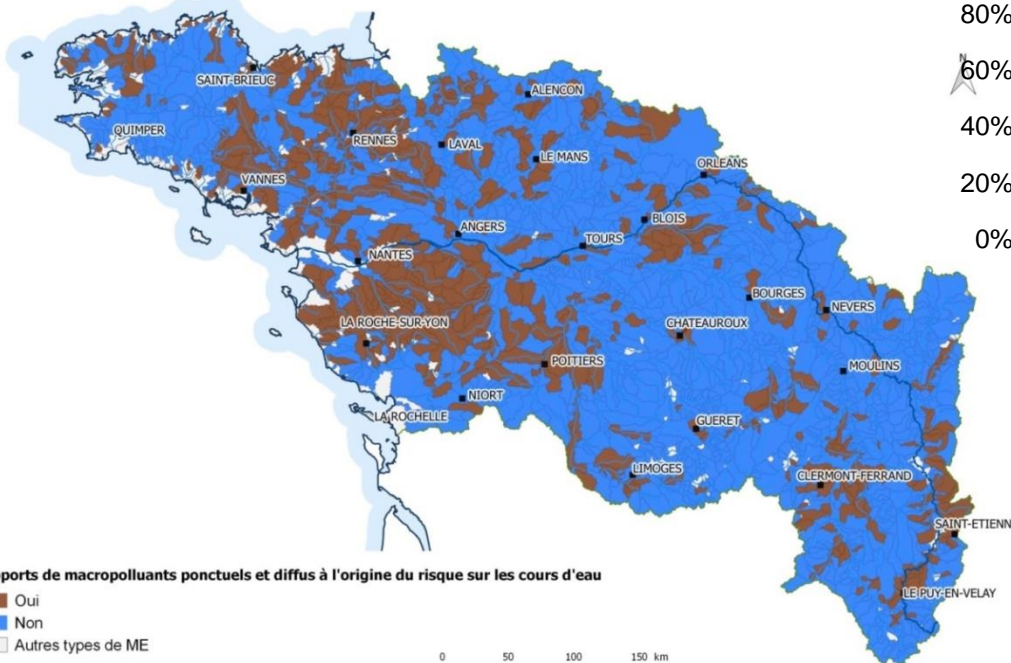
# Lutter contre les pollutions



**Seuls 24% des cours du bassin Loire-Bretagne sont aujourd'hui en bon ou très bon état écologique**

# Lutter contre les pollutions

- Enjeux et objectifs du 11<sup>e</sup> programme d'intervention.
  - Risque liés aux rejets de macropolluants  
(carbone, azote, phosphore, MES)

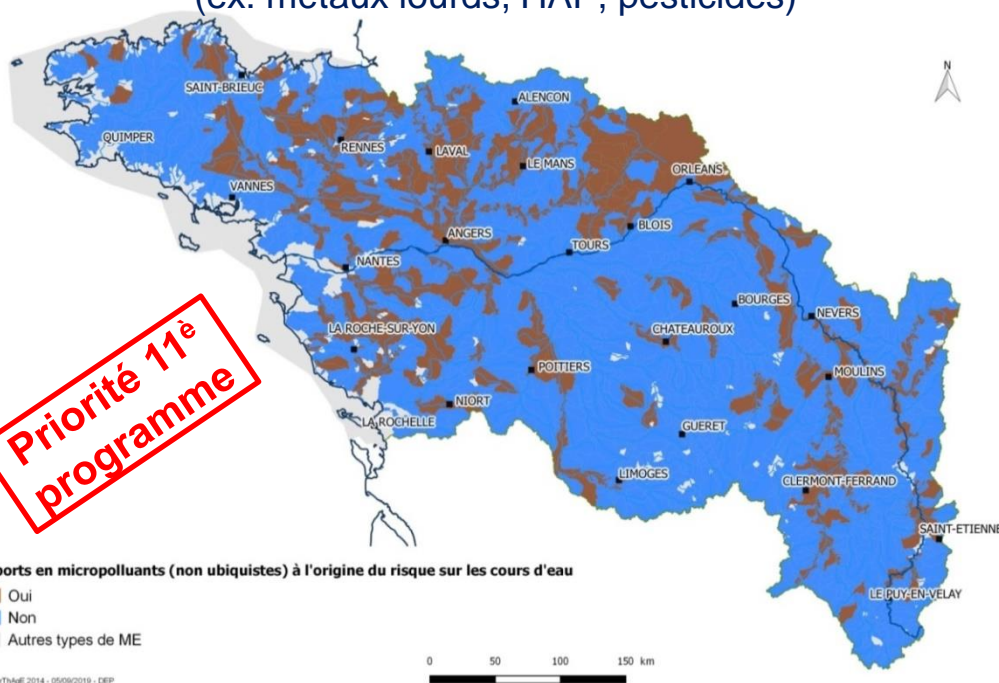


Evolution de l'état des eaux vis-à-vis du phosphore total sur le bassin Loire-Bretagne

Des progrès très importants depuis 40 ans mais des efforts encore à mener

# Lutter contre les pollutions

- Enjeux et objectifs du 11<sup>e</sup> programme d'intervention
  - Risque liés aux rejets de micropolluants  
(ex: métaux lourds, HAP, pesticides)



**Double objectif de la Directive Cadre sur l'eau (traduit dans le Sdage) :**

- bon état des masses d'eau pour 2027
- réduction des émissions

# Lutter contre les pollutions

- **Enjeux et objectifs du 11<sup>e</sup> programme d'intervention**
  - **Objectif 1** : Maîtriser et réduire les pollutions dues aux micropolluants **en privilégiant le traitement à la source**
  - **Objectif 2** : Résorber les derniers foyers de pollution classiques ou macropolluants **en ciblant les masses d'eau dégradées soumises à des pressions importantes** (par temps sec et/ou par temps de pluie) **et celles faisant l'objet d'usages sensibles** (baignade, conchyliculture, pêche à pied).



# Lutter contre les pollutions

## • Modalités d'aide introduites dans le cadre de l'AAP

11<sup>e</sup> programme  
d'intervention

AAP  
plan de reprise

AAP avec réduction à la  
source des polluants

TAUX D'AIDE

+10 pts

Jusqu'à +40 pts

→ 30%\* : traitement  
macropolluants acteurs  
non prioritaires/ pluvial

→ 50%\* : traitement  
micropolluants / macro  
acteurs prioritaires /  
**infiltration** pluvial à la  
source

→ 70%\* : études/  
**réduction** micro à la  
source

→ 40%\* : traitement  
macropolluants acteurs  
non prioritaires/ pluvial

→ 60%\* : traitement  
micropolluants / macro  
(acteurs prioritaires)  
**infiltration** pluvial à la  
source

→ 80%\* : études/  
**réduction** micro à la  
source

Taux d'aide unique  
pour l'ensemble  
des actions  
éligibles présentées  
**si projet ambitieux  
de réduction à la  
source des  
micropolluants:  
80%\***

\* Dans la limite de l'encadrement européen  
des aides d'Etat

**COUTS PLAFONDS +10% ou SUPPRIMÉ**

## ECONOMISER L'EAU

Enjeux du 11<sup>e</sup> programme et modalités d'aide déployées

*July-Gaëlle VERDICCHIO*

*Chargée d'études activités économiques non agricoles,  
Agence de l'eau Loire-Bretagne*



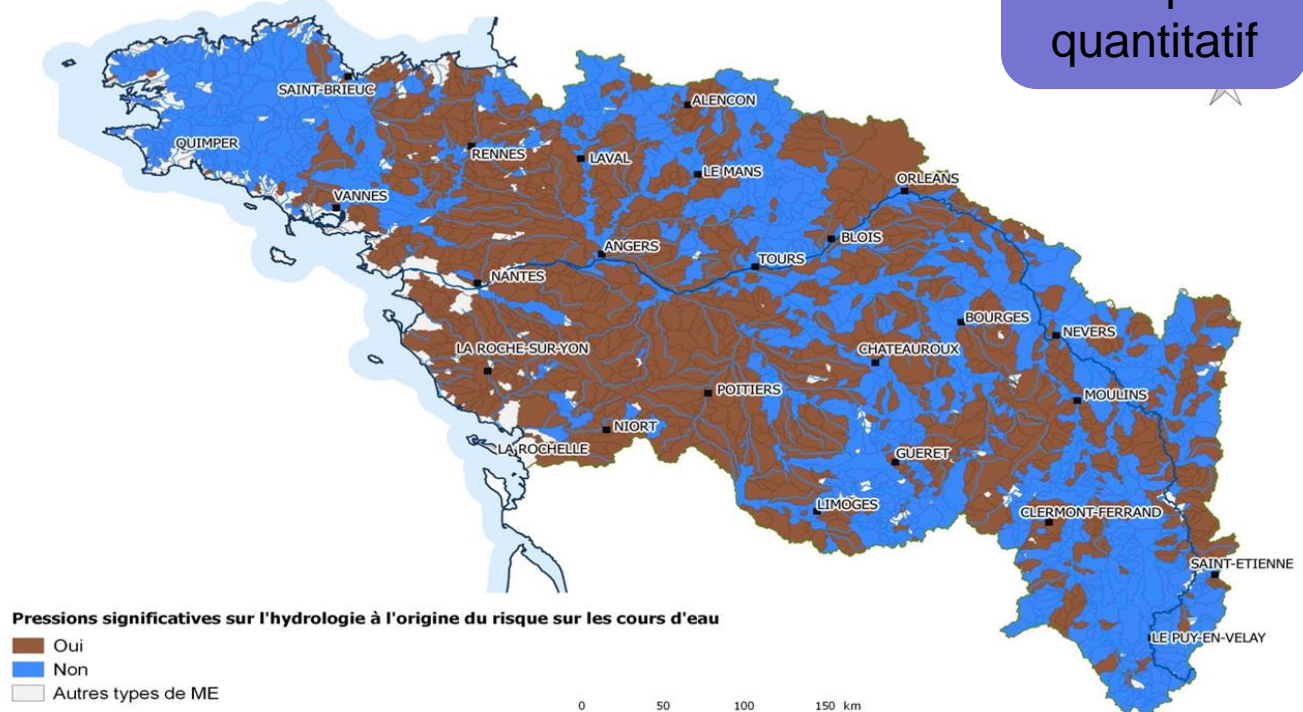




# Economiser l'eau

- **Constat : un déficit quantitatif**

54%  
Risque  
quantitatif





# Economiser l'eau

- **Constat : un déficit quantitatif**
  - Etiages sévères des cours d'eau
  - Périodes d'assecs de plus en plus fréquentes
  - Mauvaise qualité des eaux du fait d'un débit insuffisant
  - Baisse du niveau des eaux souterraines dans certains secteurs



# Economiser l'eau

- **Enjeux et objectifs du 11<sup>e</sup> programme d'intervention**
  - Atteinte des objectifs du Sdage
  - Adaptation au changement climatique
  - Priorité à la réduction des consommations d'eau sur tout le bassin : recyclage des eaux de process, réutilisation des eaux usées traitées pour ses propres besoins au sein du site
  - Substituer les prélèvements sur les zones soumises à de fortes tensions quantitatives (zone de répartition des eaux – ZRE)



# Economiser l'eau

- **Modalités d'aide introduites dans le cadre de l'AAP**

11<sup>e</sup> programme  
d'intervention

AAP  
plan de reprise

AAP avec réduction à la  
source des micropolluants

**TAUX D'AIDE**

+ 10 pts

Jusqu'à +30 pts

→ 50%\* : études et travaux de réduction des consommations en eau / substitution en ZRE

→ 60%\* : études et travaux de réduction des consommations en eau / substitution en ZRE

Taux d'aide unique pour l'ensemble des actions éligibles présentées si projet ambitieux de réduction à la source des micropolluants: 80%\*

\* Dans la limite de l'encadrement européen des aides d'Etat

**COÛT PLAFOND SUPPRIMÉ**



# Economiser l'eau

- Exemple de projet d'économie d'eau – Restructuration/modernisation des blanchisseries du CHRU de Nancy et du CH de Ravenel
  - Groupement hospitalier de territoire Sud Lorraine : **11 établissements publics de santé**
  - **Objectif** : recentrer et mutualiser l'activité blanchisserie sur 2 sites (CHRU de Nancy et CH de Ravenel) – volonté de diminuer l'empreinte environnementale
  - **Projet** : modernisation et optimisation des blanchisseries des deux sites



# Economiser l'eau

- Exemple de projet d'économie d'eau – Restructuration/modernisation des blanchisseries du CHRU de Nancy et du CH de Ravenel
  - Descriptif :
    - ✓ équipements de lavage dernière génération,
    - ✓ alimentation en énergie renouvelable,
    - ✓ travaux sur les prétraitements – réduction des quantités de produits lessiviels utilisés et rejetés.
  - Impact :
    - ✓ économie d'eau,
    - ✓ économie d'énergie,
    - ✓ réduction des rejets en substances dangereuse dans les effluents.

# GÉRER LES EAUX PLUVIALES A LA SOURCE

## Enjeux du 11<sup>e</sup> programme et modalités d'aide déployées

*Vincent NALIN*

*Chargée de mission gestion des eaux pluviales,  
Agence de l'eau Loire-Bretagne*

*Paris en 2050, Vincent Callebaut Architecture*



# Gérer les eaux pluviales

- L'augmentation de l'imperméabilisation menace la qualité de l'eau et la sécurité des personnes et des biens



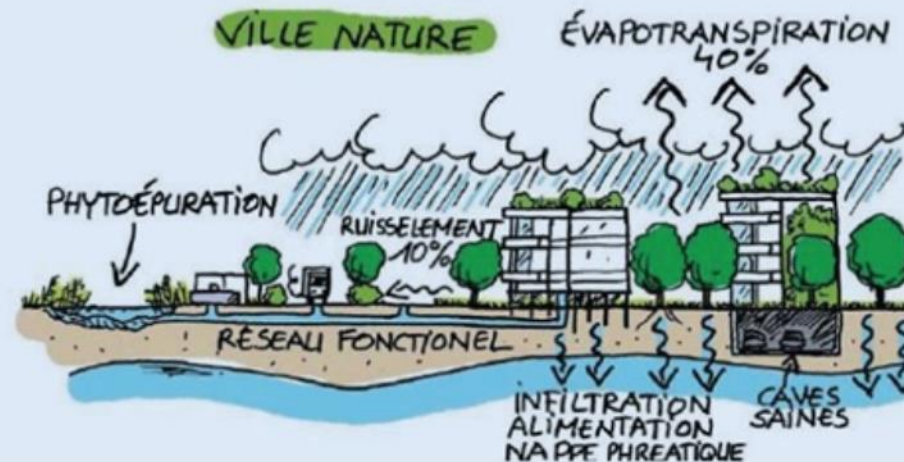
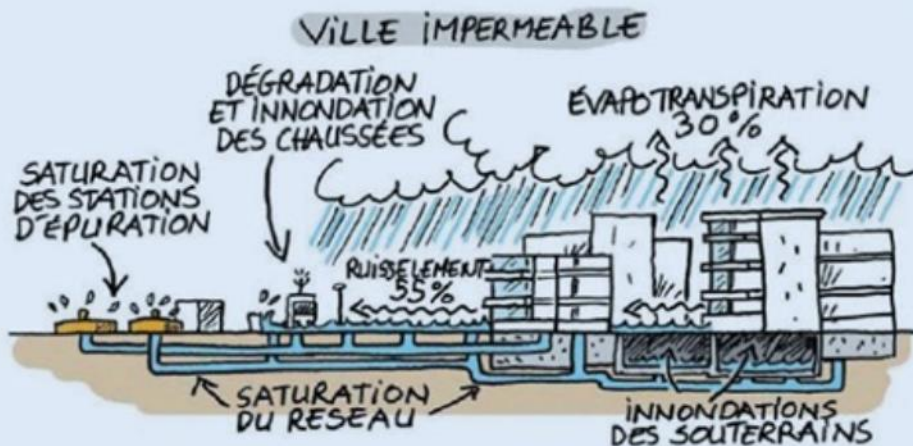
- 10 % des effluents sont déversés sans traitement dans le milieu du fait de la collecte de la pluie par les réseaux
- + micropolluants et bactéries non traités





# Gérer les eaux pluviales

- Faire d'un déchet une ressource : l'eau gérée sans tuyau embellit la ville



Source : Boris Transinne - Cerema

Un urbanisme favorable à la santé, à la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique....

# Gérer les eaux pluviales

- Aménager sans tuyau en gérant la pluie là où elle tombe

« Tout tuyaux »  
→ Problèmes de  
qualité des eaux  
et d'inondations

Faire d'un problème  
une chance pour la ville



Illustration : GRAIE mélimélo



Photo : GRAIE

« **Gestion de l'eau là où elle tombe** dans des aménagements multifonctionnels » → **Biodiversité et rafraîchissement de la ville**

# Gérer les eaux pluviales

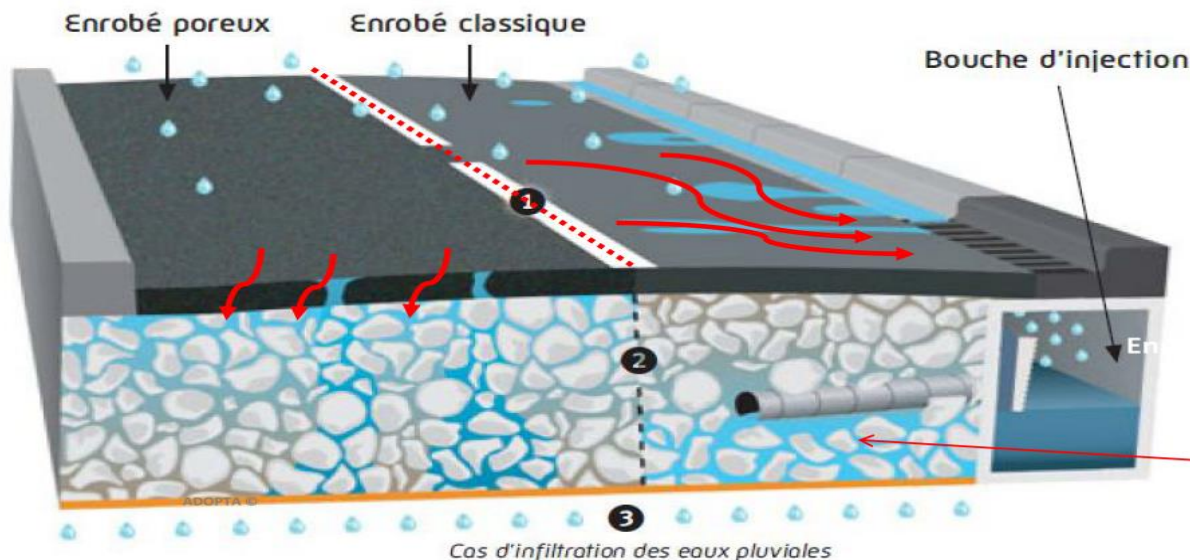
- Gérer l'eau pluviale au plus près de là où elle tombe, sans tuyau et en intégration avec l'aménagement



Photos : GRAIE

# Gérer les eaux pluviales

- Perméabiliser nos aménagements



# Gérer les eaux pluviales

- **Limiter l'imperméabilisation et les tuyaux**



# Gérer les eaux pluviales

- Gérer la pluie en surface sur des aménagements non dédiés à l'eau



# Gérer les eaux pluviales

- Clinique de l'Archette (Olivet 45)



# Gérer les eaux pluviales

- Clinique Oréliance (Saran 45)





# Gérer les eaux pluviales

- Intégration difficile car gestion centralisée et enterrée...



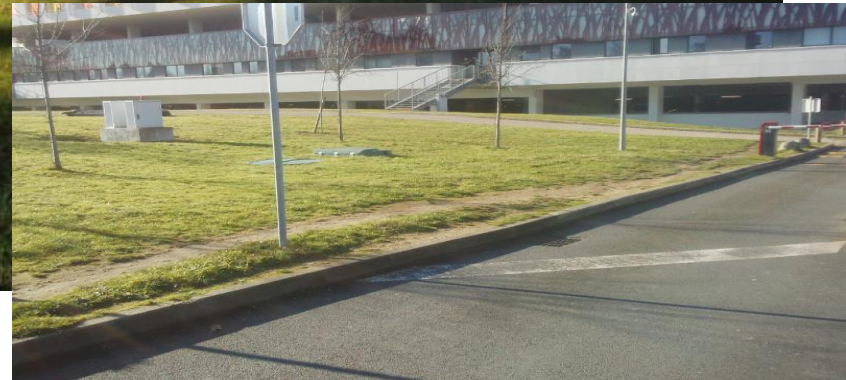
# Gérer les eaux pluviales

- Extension du parking... imperméable



# Gérer les eaux pluviales

- Très grands espaces verts... sans eau



# Gérer les eaux pluviales

- Parking en infiltration... avec grille



# Gérer les eaux pluviales

- Avaloir = nid à moustiques



# Gérer les eaux pluviales

- **Matériaux perméables, caniveaux ... plus couteux que l'infiltration dans le sol**



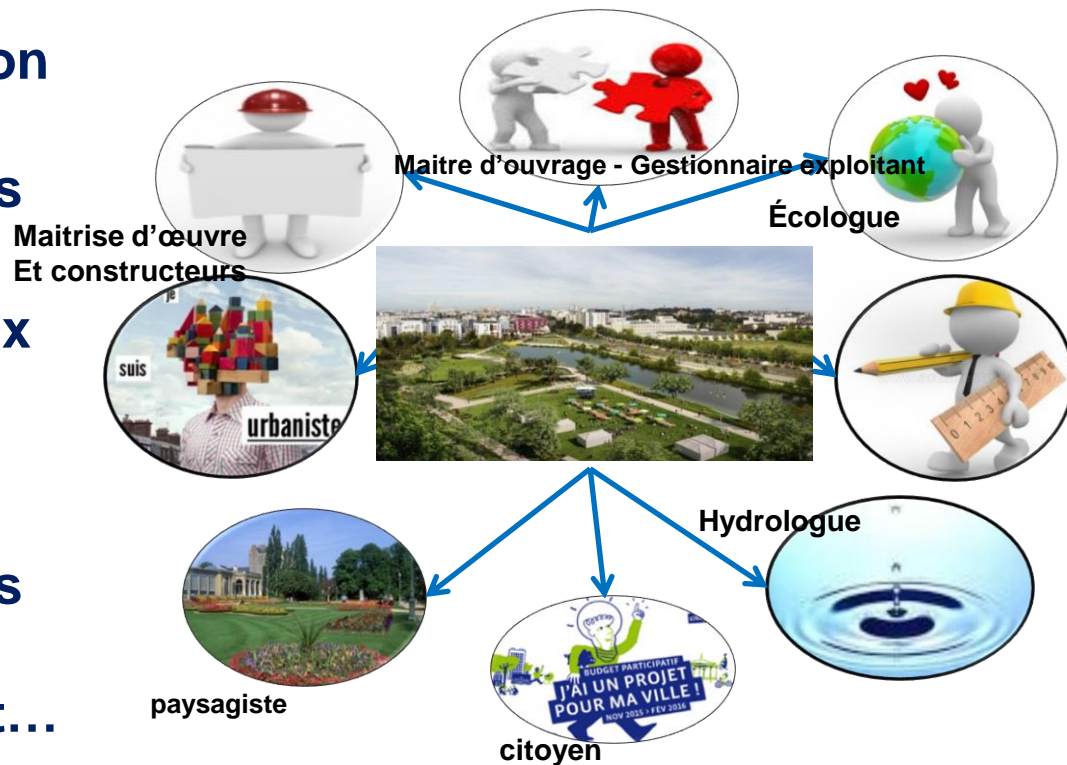
# Gérer les eaux pluviales

- Rue quartier de l'hôpital : Les eaux pluviales bien intégrées, cela ne se voit pas



# Gérer les eaux pluviales

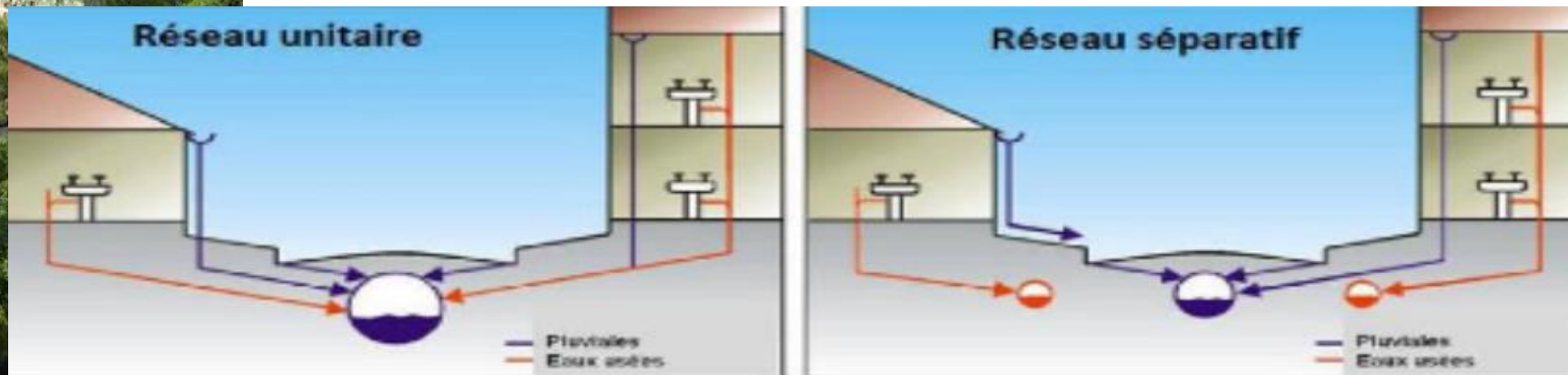
- **Changer la façon de gérer l'eau dans les projets**
- **prendre en compte les eaux pluviales en amont des projets et avec tous les métiers de l'aménagement...**





# Gérer les eaux pluviales

- Des subventions de l'agence de l'eau = toutes les études et travaux pour déconnecter les eaux pluviales :
  - des réseaux unitaires
  - d'usages sensibles déclassés



# Gérer les eaux pluviales à la source

- **Majoration des conditions d'aide introduites dans le cadre de l'AAP**

- **Couts-plafonds majorés de 10 % :**

- 33 €/m<sup>2</sup> déconnecté
- 110 €/ m<sup>2</sup> de toiture stockante

- **Taux d'aide bonifiés**

11<sup>e</sup> programme  
d'intervention

AAP  
plan de reprise

AAP avec réduction à la  
source des μpolluants

TAUX D'AIDE

+10 pts

Jusqu'à +20 pts

→ 30%\* :  
traitement pluvial  
→ 50%\* : infiltration  
pluvial à la source

→ 40%\* :  
traitement pluvial  
→ 60%\* : infiltration  
pluvial à la source

Si projet ambitieux  
de réduction à la  
source des  
micropolluants  
conjoint : 80%\*

\* Dans la limite de l'encadrement européen des aides d'Etat

## SEQUENCE B

# RÉDUIRE LES REJETS EN MICROPOLLUANTS DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS



# CONCLUSION

*Françoise MORAGUEZ*

*Ingénieur sanitaire coordination du bassin Loire-Bretagne ,  
Agence Régionale de Santé*



# Contacts

## Agence Régionale de Santé

Région ARA : Mme LAMAT/ [christel.lamat@ars.sante.fr](mailto:christel.lamat@ars.sante.fr)

Région BFC : M. MAITRIAS/ [guy.maitrias@ars.sante.fr](mailto:guy.maitrias@ars.sante.fr)

Région Bretagne: Mme JOURDAN/ [anne-sophie.jourdan@ars.sante.fr](mailto:anne-sophie.jourdan@ars.sante.fr)

Région CVL : Mme MARQUIS/ [anne.marquis@ars.sante.fr](mailto:anne.marquis@ars.sante.fr)

Région IDF : M. LEPEN/ [nicolas.lepen@ars.sante.fr](mailto:nicolas.lepen@ars.sante.fr)

Région Normandie : Mme TESSIER/ [emmanuelle.tessier@ars.sante.fr](mailto:emmanuelle.tessier@ars.sante.fr)

Région Nouvelle-Aquitaine : Mme RENAULT/ [chantal.renault@ars.sante.fr](mailto:chantal.renault@ars.sante.fr)

Région Occitanie : Mme ESTEVE-MOUSSION/ [isabelle.esteve-moussion@ars.sante.fr](mailto:isabelle.esteve-moussion@ars.sante.fr)

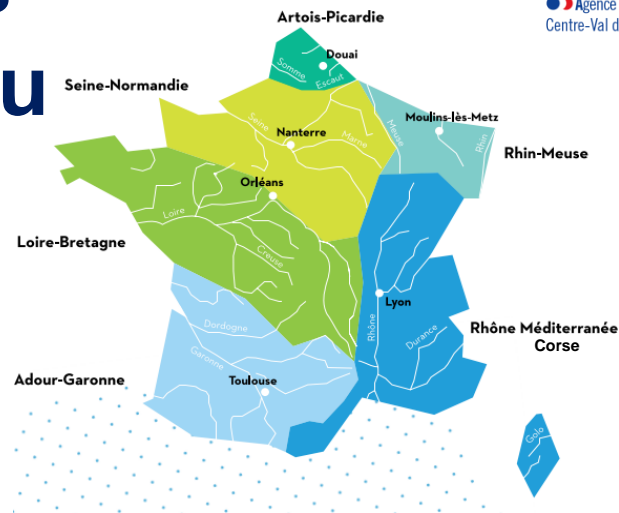
Région PDL : M. PRUDHOMME-LACROIX/ [bernard.prudhomme-lacroix@ars.sante.fr](mailto:bernard.prudhomme-lacroix@ars.sante.fr)

# Contacts Agence de l'eau

**Vos interlocuteurs de proximité :**  
les chargés d'intervention de l'agence  
de l'eau Loire-Bretagne



# Contacts autres agences de l'eau



Agences de l'eau	Personne référente	Adresse mail
Agence de l'eau Seine-Normandie	Zinou Z EGLIL	zeglil.zinou@aesn.fr
Agence de l'eau Artois-Picardie	Serge PERDRIX	s.perdrix@eau-artois-picardie.fr
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse	Fabienne SERVETO	fabienne.serveto@eurmc.fr
Agence de l'eau Adour-Garonne	Eric GOUZENES	eric.gouzenes@eau-adour-garonne.fr
Agence de l'eau Rhin-Meuse	Clémence RICOCHON	clemence.ricochon@eau-rhin-meuse.fr